



Déclaration officielle

4 juillet, 2018

La Commission d'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées est un organisme indépendant et impartial

La Commission d'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées est un organisme indépendant et impartial. À aucun moment le gouvernement du Canada n'est intervenu dans la délivrance d'assignations.

Les commissaires peuvent formuler des conclusions de fait et renvoyer des questions à d'autres organismes. En plus de tirer des conclusions sur les causes systémiques de la violence envers les femmes et les filles autochtones, les commissaires peuvent, lorsqu'ils le jugent approprié en fonction de la preuve qui leur a été présentée, renvoyer des questions aux autorités compétentes.

Grâce au travail acharné et au dévouement de ses employés et forte du soutien des membres de famille et des survivantes, l'Enquête nationale continue de faire progresser ses travaux. Ses employés, aux origines, expériences et compétences diverses, témoignent d'un profond engagement à honorer les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et à trouver la vérité afin qu'elles bénéficient d'un avenir meilleur.

Comme vous le savez, on observe du mouvement de personnel dans toutes les organisations. Cette réalité peut être amplifiée dans les organisations traitant de questions très prenantes émotionnellement et qui demandent régulièrement d'accomplir des heures supplémentaires, comme c'est le cas à l'Enquête nationale. Au cours des deux derniers mois, l'Enquête nationale a eu le plaisir d'accueillir plusieurs nouveaux employés, dont une nouvelle directrice générale et une nouvelle directrice de la recherche.

-30-

Publiée par :

L'équipe des communications

250- 351- 4336

Courriel : media@mmiwg-ffada.ca